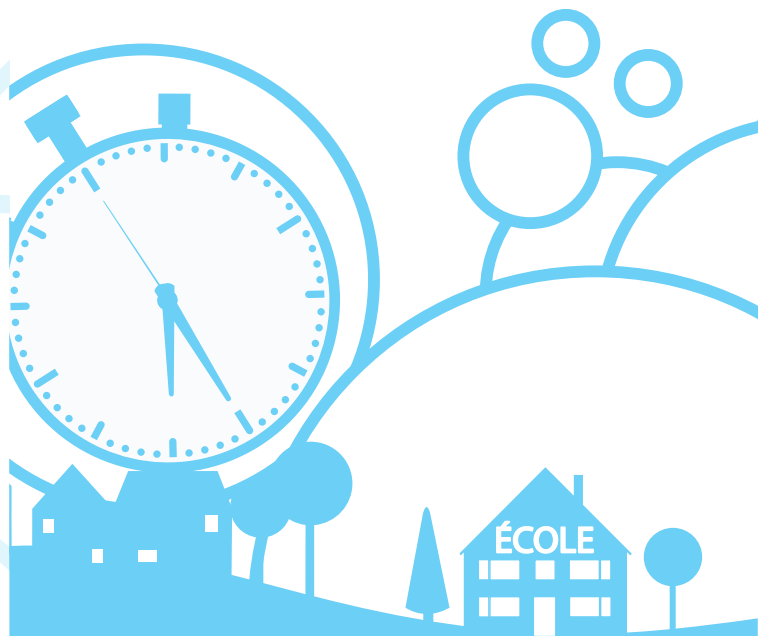
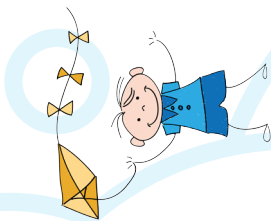


Memento

Mon emploi du temps...

Contact.....
Pôle Education Jeunesse
 Véronique Faure
 - Tél. 04 74 71 49 65
 - contactmairie@mairie-larbresle.fr
www.mairie-larbresle.fr

Dimanche	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h20 garderie	7h30 - 8h20 garderie	7h30 - 8h20 garderie	7h30 - 8h20 garderie	7h30 - 8h20 garderie
8h30 - 11h30 Enseignement	8h30 - 11h30 Enseignement	8h30 - 12h Enseignement	8h30 - 11h30 Enseignement	8h30 - 11h30 Enseignement
11h30 - 13h30 Restauration scolaire et activités	11h30 - 13h30 Restauration scolaire et activités	12h - 12h30 : garderie	11h30 - 13h30 Restauration scolaire et activités	11h30 - 13h30 Restauration scolaire et activités
13h30 - 15h30 Enseignement	13h30 - 15h30 Enseignement		13h30 - 15h30 Enseignement	13h30 - 16h Enseignement
15h30 - 16h30 : déj	15h30 - 16h30 : déj		15h30 - 16h30 : déj	16h - 16h30 : déj
16h30 - 18h Etude	16h30 - 18h Etude		16h30 - 18h Etude	16h30 - 18h Etude
17h30				
18h				



Ma rentrée scolaire à L'Arbresle !



- Élémentaire - Ecole André Lassagne



Ma rentrée 2014-2015 en élémentaire

En septembre, L'Arbresle appliquera la réforme des rythmes scolaires.

Les évolutions.....

- Les élèves conservent le même nombre d'heures de cours par semaine (24h), mais réparti sur 5 jours, du lundi au vendredi.
- La demi-journée supplémentaire se déroule le mercredi matin de 8h30 à 12h.
- A l'issue de ces journées scolaires allégées, 1h de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) est proposée par la commune aux enfants lundi, mardi et jeudi. Le vendredi, un temps de récréation est prévu de 16h à 16h30.

Ces NAP sont facultatives, gratuites et sur inscription.

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).....

Elles respectent les objectifs
du **Projet Educatif de Territoire** :

Respecter le rythme de tout enfant
S'épanouir avec les autres
S'ouvrir à d'autres horizons
Favoriser l'entraide



Les NAP seront variées et ludiques, adaptées à l'âge de chaque enfant : danses modernes, yoga, éveil musical, arts plastiques, jeux de société, activités sportives...

L'ensemble des activités débutera au plus tard le 15 septembre.

La 1^{ère} quinzaine de septembre sera dédiée à la constitution des groupes et à la mise en place des NAP. Une garderie gratuite sera proposée aux horaires des NAP.

Les NAP seront organisées sur 3 sessions dans l'année :

du 15/09 au 19/12/2014 (12 semaines)

du 5/01 au 10/04/2015 (12 semaines)

du 27/04 au 3/07/2015 (10 semaines)



Les enfants seront répartis en groupes et participeront chaque jour de la semaine à une activité différente.

Exemple.....

Lucas, du groupe « A » fera le lundi du chant, le mardi du yoga et le jeudi des arts plastiques pendant tout le 1^{er} trimestre. Le 2^e trimestre, il participera à d'autres activités.



Les intervenants.....

Partenaires associatifs, enseignants, intervenants sportifs et informatique, ATSEM, personnel municipal formé pour cela et intervenants extérieurs assureront un encadrement de qualité. **Ils ont pour cela construit une progression pédagogique, qui requiert l'assiduité de chaque enfant.**



Les inscriptions.....

Inscrivez votre enfant dès aujourd'hui pour la période allant du 15 septembre au 19 décembre.

- Toute inscription **engage la présence de l'enfant jusqu'à 16h30** sur la période et aux jours choisis.

- Chaque **absence** ponctuelle devra **obligatoirement faire l'objet d'une information auprès du service scolaire** au moins 24h avant, en appelant au 04 74 71 49 65.

- Avant chaque trimestre, il vous sera proposé d'inscrire votre enfant pour la session suivante.

- **Pour désinscrire** votre enfant, merci de prendre contact avec le service scolaire au 04 74 71 49 65, au moins 24h avant.